



IADE et Médecins Anesthésistes-Réanimateurs, un binôme indissociable

Le 23 novembre 2021.

La spécialité anesthésie-réanimation médecine péri-opératoire s'est développée autour d'un binôme Médecins Anesthésistes-Réanimateurs et Infirmiers Anesthésistes Diplômés d'État (IADE) au bénéfice de la qualité de la prise en charge des patients. **La solidité et l'intérêt partagé de ce binôme doivent prévaloir.**

Dans un contexte de réflexion statutaire d'ordre législatif, il est clairement admis par les composantes médicales et infirmières anesthésistes que la profession d'infirmier anesthésiste doit être pleinement reconnue, valorisée, son exercice sanctuarisé et protégé notamment dans le champ de l'anesthésie et de la médecine péri-opératoire.

En ce sens, les CNP IA et le CNP ARMPO, ainsi que le collectif national IADE UFMICT CGT se sont rencontrés.

Ils ont échangé et sont en accord sur l'essentiel : IADE et MAR forment **un binôme indissociable tel que l'expriment les décrets de sécurité en anesthésie et le référentiel de compétence IADE**. A la lumière de ce constat, ils ont débattu d'une nécessaire évolution statutaire qui préserve ce binôme et ses qualités parfaitement reconnues par les professionnels et la communauté médicale. L'objectif poursuivi est de pouvoir proposer au plus tôt au législateur un cadre d'exercice cohérent avec les attentes légitimes de chacun et le respect de l'intérêt général.

Les CNP IA, le collectif national IADE UFMICT CGT et le CNP AR MPO ont convenu d'échanger à nouveau dans les temps contraints qui leur sont accordés.

Contact presse : president@cnpa.org , ufmict@sante.cgt.fr , president@cnpia.fr

